



Communiqué de presse
le 1^{er} décembre 2021

FORUM ENERGAIA – 08 ET 09 DECEMBRE 2021 – PARC DES EXPOSITIONS DE MONTPELLIER

CREATION D'UN RESEAU DE CONSEILLERS TECHNIQUES CHARGES D'ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES D'OCCITANIE DANS LE DEVELOPPEMENT DE LEURS PROJETS EOLIENS ET SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUES

A l'occasion d'Energaiä, le Forum des énergies renouvelables (EnR), qui se déroule à Montpellier les 08 et 09 décembre, l'ADEME et la Région Occitanie annoncent leur soutien à la création d'un réseau de conseillers techniques chargés d'accompagner les élus locaux dans le développement de projets éoliens et solaires photovoltaïques structurants.

Cet engagement prend la forme d'un accord de partenariat signé - le mercredi 08 décembre à 11h30 sur le stand de l'ADEME Occitanie - par les différentes parties prenantes : l'ADEME, la Région Occitanie, l'AREC, Territoire d'énergie Occitanie et ECLR.

Les collectivités locales sont des interlocuteurs incontournables dans l'émergence et le développement de projets éoliens et solaires photovoltaïques. En plus de leurs compétences en matière de planification et d'élaboration des documents stratégiques territoriaux, elles disposent d'une fine connaissance du contexte local.

La mise en place d'un réseau régional de conseillers techniques « Photovoltaïque/ Eolien » va ainsi permettre d'accompagner la montée en compétences de ces collectivités dans la phase amont de développement des projets.

Les collectivités de l'échelon communal (communes et intercommunalités) disposant de peu de moyens humains et situées en milieu rural sont concernées en priorité par cet accompagnement.

Les conseillers techniques viendront appuyer les collectivités concernées par des projets éoliens ou photovoltaïques structurants. Ils pourront notamment les sensibiliser sur le déroulé d'un projet d'énergie renouvelable, sur le rôle qu'elles peuvent y jouer et les moyens à leur disposition pour devenir le facilitateur du projet dans l'écosystème territorial. Ils faciliteront les mises en contact avec les différents services de l'Etat et les autres acteurs concernés par les projets.

Les conseillers techniques feront également le lien avec les stratégies de développement territoriales locales (SCOT, PLUi, PCAET...) afin d'aider au positionnement de la collectivité et assurer que le projet s'inscrive bien dans ce cadre.

En Occitanie, le nouveau réseau des conseillers « Photovoltaïque/ Eolien », opérationnel en janvier 2022, sera porté par :

- l'Agence Régionale Energie-Climat (AREC), qui assurera la coordination régionale,
- l'Entente « Territoire d'Énergie Occitanie » qui rassemble les 13 syndicats d'énergie départementaux,
- et l'association régionale « Énergie Coopérative Locale Renouvelable » - ECLR - qui regroupe de nombreuses coopératives citoyennes locales de production d'énergies renouvelables.

Les missions réalisées par les conseillers techniques sont soutenues par l'ADEME et la Région Occitanie, afin de favoriser le déploiement des moyens de production d'énergies renouvelables décentralisés, en vue d'atteindre les objectifs régionaux d'ici 2050 (+ 13 GWc de solaire photovoltaïque et + 3,87 GW d'éolien) et nationaux (40 % d'énergies renouvelables dans la production nationale d'électricité en 2030).

Contacts presse

Agence Giesbert & Mandin

Marion Brulé – m.brule@giesbert-mandin.fr - 07 64 37 59 12

ADEME

Franck Chatelain – Responsable communication

franck.chatelain@ademe.fr – 05 62 24 00 36

